



Vaudreuil-Dorion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avenir est ICI

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Période des fêtes à Vaudreuil-Dorion

Vaudreuil-Dorion, le 18 décembre 2020 – À l'approche du temps des fêtes, la Ville de Vaudreuil-Dorion tient à informer ses citoyens quant à l'offre de services et aux activités qui se tiendront durant cette période.

COVID 19 : Fermeture des bâtiments municipaux

Tous les bureaux administratifs seront fermés à la population jusqu'au 10 janvier inclusivement, et ce, afin de respecter les dernières mesures annoncées par le gouvernement du Québec dans le contexte de pandémie. En dehors de la période des fêtes, soit jusqu'au 23 décembre et à compter du 4 janvier, les employés seront en télétravail pour continuer d'offrir les services habituels aux citoyens. En tout temps, les services à distance sont à privilégier, soit par téléphone, par courriel et en ligne. Les services en ligne sont facilement accessibles à même la page d'accueil du site Web ou depuis le menu déroulant (Services aux citoyens / Services en ligne).

Horaire des fêtes

Les bureaux administratifs seront fermés du 24 décembre au 3 janvier inclusivement. Les citoyens sont invités à composer le 3-1-1 pour les demandes nécessitant une intervention municipale. À noter que les administrateurs de la page Facebook de la Ville font aussi relâche pour les fêtes.

La bibliothèque continuera son service de cueillette, à l'exception des 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que des 1^{er} et 2 janvier. Rappelons que les documents (livres, dvd, cv, jeux de société, etc.) doivent être réservés en ligne via le catalogue de la bibliothèque ou par téléphone au 450 455-3371, option 6.

Cartes de citoyen échues

Les résidents dont la carte de citoyen arrive à échéance durant la période des fêtes ou au début de janvier la verront automatiquement renouvelée jusqu'au 31 janvier. Il sera important, cependant, d'en assurer le renouvellement lorsque les bureaux du Service des loisirs et de la culture seront de nouveau ouverts à la population, soit à compter du 11 janvier.

Collectes

Les collectes de déchets et de résidus alimentaires auront lieu selon l'horaire habituel. Cependant, la collecte du recyclage prévue les vendredis 25 décembre et 1er janvier pour les secteurs

1, 2, 3 et 4 se déroulera les jeudis 24 et 31 décembre en raison des congés fériés de Noël et du Jour de l'an.

Une collecte spéciale de carton se tiendra le mardi 5 janvier pour le secteur 5 et le vendredi 8 janvier pour les secteurs 1, 2, 3 et 4. Les cartons doivent être attachés, à l'aide d'une corde ou d'un ruban adhésif, ou empilés dans une boîte de carton, puis placés à côté du bac roulant.

La collecte des sapins de Noël se déroulera entre le 4 et le 18 janvier 2021. Il est important que les arbres soient déposés en bordure de rue avant le 4 janvier. Ils peuvent également être apportés au parc de la Maison-Valois ou au garage municipal, aux mêmes dates.

Écocentre

L'écocentre est ouvert les vendredis, de 8 h à 16 h, et les samedis et dimanches, de 9 h à 16 h, à l'exception des 25 et 26 décembre et des 1^{er} et 2 janvier. À noter que les lumières de Noël sont acceptées, mais pas les structures avec personnages, les couronnes ou autres décorations de Noël. Par ailleurs, le polystyrène (styromousse et plastique n° 6) provenant des emballages peut être apporté à l'écocentre, qui est situé au 2800, rue Henry-Ford.

Baignade, patinage et activités libres en gymnase

L'horaire pour la période des fêtes est disponible sur le site Web de la Ville. Il est important de réserver sa place sur la plateforme d'inscriptions pour chacune de ces activités. Des plages horaires ont été ajoutées à l'aréna et à la piscine pour répondre à la demande.

Patinoires extérieures et anneaux de glace

L'état des patinoires dépend toujours des conditions météorologiques. Les équipes de la Ville font tout en leur pouvoir pour les rendre optimales dès que possible.

Cette année, les mesures gouvernementales en vigueur ne permettent pas l'ouverture des roulettes. Seuls les trois chalets, situés au parc de la Maison-Valois, de Bel-Air et Briand ainsi que le pavillon Normand-Desjardins au parc de Dorion-Gardens seront accessibles à un nombre restreint de citoyens. Le hockey sera permis à raison d'un maximum de 8 personnes, qui peuvent être accompagnées d'un entraîneur.

Pour connaître l'emplacement des patinoires, il suffit de consulter la carte interactive du site Internet.

Nouveau : prêt d'équipement dans certains parcs

Dès que les conditions météorologiques permettront la pratique d'activités extérieures, à compter du 23 décembre, il sera possible d'emprunter différents équipements dans quatre parcs, et ce, sur présentation de la carte de citoyen :

- Parc de la Maison-Valois : patins, supports pour patiner, raquettes et jouets pour la neige
- Parc de Dorion-Gardens : supports pour patiner, raquettes et jouets pour la neige
- Parcs de Bel-Air et Briand : supports pour patiner et jouets pour la neige

L'horaire pour le prêt d'équipement est affiché à l'entrée des chalets. Des foyers seront également installés sur les sites pour permettre aux familles de se réchauffer.

Pour savoir si le prêt d'équipement est disponible et si les patinoires sont praticables, les citoyens sont invités à composer le 450 455-3371, option 4. Un message sera mis à jour régulièrement à cet effet.

Lumin'Art

L'exposition artistique Lumin'Art sera prolongée jusqu'au 10 janvier 2021 au parc du 405, Saint-Charles. Les gens sont invités à admirer les immenses boules de Noël illuminées créées par les artistes Lucie Bisson, Monika Brinkman, Diane Collet, Philippe Corriveau, Annouchka Gravel Galouchko, Luzon, John McRae, Deirdre Potash, Lundi Radieux et Tina Struthers. Tous les soirs, la visite est agrémentée de la musique de Noël du regretté André Gagnon. Il est possible de stationner son véhicule à proximité, au parc Paul-Gérin-Lajoie ou au campus de la Cité-des-Jeunes.

Ligne de stationnement hivernal et stationnements alternatifs

Bien que le stationnement sur rue la nuit soit interdit du 15 novembre au 1^{er} avril, une ligne de stationnement hivernal (450 455-3372) est mise en opération depuis quelques années afin d'alléger la réglementation et de s'arrimer aux conditions climatiques. Ainsi, chaque jour, dès 17 h, un message téléphonique est actualisé pour indiquer s'il est permis ou non de stationner sur la rue à compter de minuit le soir même. Aux endroits où se trouve un panneau interdisant le stationnement, celui-ci a préséance sur le message téléphonique. Lorsque l'interdiction de stationner s'applique, il est possible de garer les véhicules dans l'un de ces stationnements :

- 1750, rue Émile-Bouchard (nouveau – stationnement en gravier derrière le Centre Multisports)
- Aréna et bibliothèque municipale
- Centre communautaire Jean-Marc-Ducharme
- Parc de Bel-Air
- Parc de Dorion-Gardens
- Parc de la Maison-Valois
- Parc de la montée Cadieux
- Parc Esther-Blondin Parc Félix-Leclerc
- Parc Lorne-Worseley
- Parc Paul-Gérin-Lajoie
- Parc Trudeau
- Stationnement de la Fabrique